

**Rectorat
Inspection pédagogique régionale**

Toulouse, le 09 septembre 2022

Affaire suivie par :
Valérie ARLAUD
Caroline BARDET
Eric BILLOTTET
Sophie DAVID
Bruce DESILVE
Caroline HARARI
Estelle PLAISANT SOLER
IA-IPR de Lettres

Les inspecteurs d'académie-
Inspecteurs pédagogiques régionaux de Lettres

à

Tél : 05 36 25 72 14/15/16
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Objet : Lettre de rentrée 2022 de l'inspection pédagogique régionale des Lettres

L'équipe des IA-IPR de Lettres de l'académie de Toulouse se renouvelle de façon significative, avec l'accueil de quatre nouveaux collègues, monsieur BILLOTTET, monsieur DESILVE, madame HARARI, madame PLAISANT-SOLER, qui rejoignent mesdames ARLAUD, BARDET, DAVID, IA-IPR de Lettres. Madame CICLAIRE a obtenu sa mutation pour l'académie de Limoges, madame PARANTEAU pour celle de Poitiers, madame FAURIE-HERBERT est devenue DAASEN de la Haute-Garonne et monsieur CANO-HERNANDEZ a fait valoir ses droits à la retraite.

À l'occasion de cette rentrée qui s'annonce plus sereine que les années précédentes sur le plan sanitaire, nous souhaitons tout d'abord vous remercier vivement pour l'engagement dont vous avez fait preuve les mois passés et vous renouveler notre soutien.

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui font leur entrée dans l'académie de Toulouse, ainsi qu'aux collègues stagiaires. Nous remercions les professeurs qui ont accepté la fonction de tuteur et nous engageons l'ensemble des équipes de Lettres à accueillir au mieux leurs nouveaux collègues, en ayant à cœur de les accompagner collectivement dans la construction de leurs pratiques professionnelles.

Vous trouverez dans cette lettre de rentrée un encart commun des IA-IPR de l'académie, suivi des informations propres à notre discipline.

I - Encart commun des lettres de rentrée du collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et porte à votre attention ses principaux axes de travail de l'année à venir.

Reprenant les priorités de la circulaire de rentrée, nous centrerons notre action sur quelques domaines essentiels ; en particulier l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'égalité et la mixité ainsi que l'engagement vers le bien-être à l'école. Dans la continuité des années précédentes, nous continuerons notre travail sur l'évaluation, sur la place accordée à l'apprentissage de l'oral et à la valorisation des pratiques pédagogiques qui en découlent, ainsi qu'à la mise en œuvre de « Devoirs faits » et des liaisons inter-cycles.

1. Des pistes de travail liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux

La maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves repose sur l'acquisition des compétences essentielles (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines et spécialités. Dans le premier degré, mais aussi dans le second degré -notamment au cycle 3- les plans français et mathématiques contribuent à former les enseignants et à développer une culture commune qui doit s'incarner de l'école au collège.

Un domaine en particulier doit continuer à nous mobiliser, celui du travail sur l'oral en classe. Si le Grand oral est une épreuve finale de la classe de terminale, l'acquisition des compétences orales concerne toutes les années du secondaire, du collège au lycée. C'est un enjeu de formation essentiel pour tous les professeurs mais aussi pour les conseillers principaux d'éducation.

2. Une poursuite de la réflexion sur l'évaluation

Pour favoriser l'acquisition d'une culture commune, la continuité école-collège sera renforcée par le biais des instances et une attention particulière continuera à être portée vis-à-vis de l'exploitation des résultats des évaluations menées en début de classe de 6^e.

Au lycée, la réflexion engagée sur l'évaluation doit être maintenue, d'une part pour permettre de bien identifier les besoins des élèves, par exemple par le biais des tests de positionnement en début de classe de seconde et d'autre part pour que le contrôle continu, qui représente 40 % de la note du baccalauréat, soit fondé sur une concertation des équipes disciplinaires et une harmonisation collective, de la seconde à la terminale. Des textes nationaux¹ et un guide pédagogique rédigé par l'Inspection générale ont fixé l'an dernier le cadre et les modalités du travail à conduire, qui doit être poursuivi. Les professeurs nouvellement arrivés en prendront connaissance, s'inscriront dans le projet de l'équipe et participeront à la réflexion collective.

3. Un engagement en faveur de l'égalité et de la mixité

Le dispositif « Devoirs faits » est maintenant bien en place dans les établissements de l'académie. Les IA-IPR se mobilisent pour vous aider à approfondir la réflexion pédagogique. Une offre complémentaire pourra être proposée par le biais de « Devoirs faits à distance », qui utilise l'outil numérique.

Cette réflexion pourra se nourrir du tome II du guide Devoirs faits, paru le 21 juillet 2022. Il conviendra notamment de prendre en compte l'expérience acquise pour repenser le cas échéant les instances de pilotage, le rôle du coordonnateur, le dialogue entre les interlocuteurs. Sur le plan pédagogique, le travail sur la nature, le rôle et le sens des devoirs (voire leur différenciation) sera poursuivi.

L'orientation constitue aussi un facteur d'égalité des chances et, à ce titre, chaque enseignant doit contribuer à aider les élèves à construire leur parcours, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et en luttant contre les stéréotypes sociaux ou de genre. Au lycée, le nouveau référentiel de compétences² à s'orienter (juin 2022) constituera un point d'appui précieux pour veiller à une progressivité des apprentissages.

Il faut également noter que l'accès à la culture artistique, autre levier important, s'élargit cette année notamment par le déploiement du Pass Culture pour tous les élèves du second degré.

4. En perspective, une école engagée vers le bien-être

Le bien-être à l'école passe avant tout par le respect de l'autre et, plus généralement, par l'appropriation des valeurs qui constituent le parcours citoyen. Afin de mieux promouvoir et transmettre les principes et valeurs de la République, une formation spécifique se déploie actuellement dans toute l'académie et un ensemble de ressources pédagogiques peut d'ores et déjà être consulté pour appréhender la contribution propre de chaque discipline ou spécialité à la formation du citoyen.³

¹ Décret, arrêté et note de service des 27 et 28 juillet 2021.

²<https://www.onisep.fr/Equipes-educatives/referentiel-des-competences-a-s-orienter-au-lycee>

³ *La République à l'École*, 2021 : <https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

L'Education aux médias et à l'information (EMI) revêt une dimension fondamentale et centrale pour la construction d'une culture et d'une conscience civiques éveillant la curiosité intellectuelle des élèves, développant leurs capacités de discernement, et plus généralement les amenant à s'informer et analyser avant de juger. L'ensemble des professeurs, autour notamment des professeurs documentalistes, doit sensibiliser et former à cette nécessaire prise de distance.

L'engagement pour l'environnement et le développement durable constitue enfin l'une des priorités de cette année ; c'est une thématique présente dans de nombreux programmes, qui doit donc être développée dans chaque discipline pour permettre aux élèves de bien mesurer les enjeux sociétaux à venir ; le Conseil supérieur des programmes engagera d'ailleurs cette année une réflexion dans ce domaine.

II. Informations relatives à l'enseignement des Lettres et des LCA

1- Plan de formation académique

Nous vous rappelons que la date limite des inscriptions au programme académique de formation (PRAF) 2022-2023 est le **22 SEPTEMBRE**.

La consultation se fait désormais à partir de l'outil **SOFIA** accessible par le portail ARENA (rubrique « gestion des personnels » - « applications locales de gestion des personnels » - « SOFIA ») : <https://si2d.ac-toulouse.fr>. Puis l'inscription aux formations à candidature individuelle passe par l'application GAIA également via le portail académique ARENA. Pour vous accompagner dans votre inscription, vous trouverez des tutoriels sur le site de la DAFPEN, future EAFC (Ecole académique de la formation continue) : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dafpen/ouverture-de-la-campagne-individuelle-de-formation>

Lors de votre inscription, vous veillerez à classer vos vœux par ordre de priorité (dans la limite de 8) et à valider votre candidature en cliquant sur « confirmation ».

La politique de formation évolue cette année, avec la mise en place de stages décentralisés, notamment sur la fluence. Elle se fonde sur nos priorités académiques, avec de nouvelles propositions mais aussi des stages reconduits, en particulier ceux qui n'ont pas pu se dérouler l'année précédente, en raison du contexte sanitaire.

2- Programmes, ressources, informations métier.

Afin de ne pas alourdir inutilement cette lettre de rentrée, nous vous engageons à consulter régulièrement **le site académique** des Lettres : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/accueil>.

Vous y trouverez informations professionnelles (programmes, programmes limitatifs des examens, évaluations nationales et tests de positionnement, PPCR, ...) et propositions de ressources (pistes de séquences, lien vers des ressources didactiques et pédagogiques, ...).

Nous vous proposons en particulier un espace de partage des coups de cœur de lecture avec les deux rubriques « Nos collègues lisent » et « Nos élèves lisent ». N'hésitez pas à y contribuer (<https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/nouvelle-rubrique-le-blog-des-lecteurs>) en envoyant vos textes à valerie.arlaud@ac-toulouse.fr.

Bien évidemment nous reviendrons vers vous si l'actualité l'exige (parution de programmes limitatifs, préconisations nationales ou académiques, etc.).

3- Focus sur les évaluations en classe de sixième et les tests de positionnement de seconde

Une attention particulière sera portée à la question de l'analyse et l'exploitation des résultats, particulièrement sur la **fluence en lecture** en 6^e.

4- Focus sur les LCA

Cette rentrée voit la mise en place expérimentale du parcours Mare Nostrum⁴ dans onze établissements de l'académie. Associant, à hauteur d'une heure par semaine, les LCA avec au moins une langue vivante régionale ou étrangère, il vise à renforcer la conscience, l'apprentissage et la culture linguistiques des élèves.

Par ailleurs, l'enseignement optionnel Français et Culture Antique en 6^e se déploie plus largement cette année. Loin d'être une initiation aux langues anciennes, il s'agit d'un enseignement « laboratoire » de pratiques pédagogiques, destiné à renforcer la maîtrise de la langue française et la culture des élèves de 6^e. Des ressources sur le site académique⁵, complémentaires de celles que vous pouvez trouver sur Eduscol⁶, sont consultables.

Nous rappelons que toute séance de latin et de grec permet de développer des compétences transversales et de renforcer les fondamentaux tout en gardant une dimension disciplinaire intangible.

Afin de continuer à renforcer une culture commune dans notre enseignement, le stage « Liaison collège-lycée en LCA » se poursuit pour la troisième année. Il s'agit d'une formation à public désigné qui permet à certains professeurs de se connaître, à d'autres de mettre en place ou de développer des actions qui favorisent le maintien d'un vivier d'élèves à l'entrée au lycée tout en assurant une continuité dans la didactique des LCA.

Pour faciliter la recherche des stages et votre inscription au PRAF, vous trouverez ci-dessous la liste des formations et le numéro du dispositif. Les stages à public désigné apparaissent en italique

MODULE	INTITULE
77077	Enseigner la langue en LCA
77078	Approches diversifiées de la lecture en LCA
77076	La confrontation des œuvres en LCA : de l'Antiquité au contemporain
77102	Enseigner le latin (Pour les professeurs de lettres modernes qui enseignent les LCA, ceux qui souhaitent passer la certification LCA, les professeurs contractuels en LCA)
77060	Dire, faire dire des textes latins, grecs et français
77119	Séminaire LCA
77304	<i>Liaison collège-lycée en LCA</i>
77812	<i>Plurilinguisme, approches comparatistes en LCA, LVER, français</i>
77147	<i>Français et culture antique 6e : enjeux et pistes didactiques</i>

5. Poursuite de l'expérimentation de l'enseignement de l'éloquence

N'hésitez pas à nous faire part de votre engagement le cas échéant dans ce champ de l'oral (plus spécialement à l'attention de sophie.david@ac-toulouse.fr).

6. Focus sur les EAF

Les aménagements mis en œuvre lors de la session 2022 des EAF dans le cadre du contexte sanitaire ne sont pas reconduits. Actuellement, le nombre de textes est fixé à 20 minimum pour la série générale et à 12 minimum pour la série technologique.

Nous reviendrons vers les équipes de Lettres pour aborder notamment la question des pratiques de lecture littéraire.

⁴ <https://eduscol.education.fr/3245/mare-nostrum-croiser-les-langues-de-l-antiquite-et-les-langues-vivantes-regionales-et-etrangeres>

⁵ <https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/enseigner-les-lca-au-college-ressources-academiques>

⁶ <https://eduscol.education.fr/1609/francais-et-culture-antique>

7. Concours académiques

Le concours d'éloquence sera reconduit pour la quatorzième année consécutive. Ce concours concerne les classes de seconde des lycées généraux, technologiques et professionnels et devrait se dérouler en janvier 2023 avec l'académie de Montpellier. Le thème retenu cette année est le suivant : « **Votre république idéale** ».

Le concours d'orthographe des collégiens « Les Chevaliers des mots » n'a pas pu avoir lieu les années précédentes, en raison de la situation sanitaire. Nous étudions la possibilité de le reconduire en 2023.

Le prix des jeunes poètes de l'Académie des Jeux Floraux est l'occasion de perpétuer la tradition historique des Jeux Floraux toulousains. Cette année encore, nous vous suggérons d'y inscrire vos classes : <https://jeuxfloraux.fr/>.

Les concours organisés par l'ARTELA et le Rallye Latin feront l'objet d'informations ultérieures.

L'épanouissement et le bien-être des élèves constituent l'une des priorités de la circulaire de rentrée 2022⁷, et la littérature y contribue pleinement.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

L'équipe des IA-IPR de lettres.

⁷ <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>